

Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 9 mars 2021 à 19 h 00, virtuellement via téléconférence.

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote**

M. Étienne Blanchette	Trésorier
Mme Marie-Hélène Deshaies	Vice-présidente
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Joséphine Hénault	Présidente
M. Marcel Paré	Administrateur
M. Martial Van Neste	Secrétaire
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice

IL Y A QUORUM.

**ABSENCES :**

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
-----------------------	--

**Assistaient également :**

M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Mme Claude Morissette	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 7 citoyens assistaient à la rencontre.

## ORDRE DU JOUR

- 21.03.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21.03.02 Adoption et suivi du PV de février
- 21.03.03 VdQ : Stratégie sur l'agrile du frêne
- 21.03.04 Jardinage entre Voisin (présentation)
- 21.03.05 Sécurité routière
- 21.03.06 Période de questions des citoyens
- 21.03.07 Tour des comités
  - Comité Incinérateur : Proposition sur déchets ultimes (BAPE)
  - Projets du plan directeur : Murale, St-Pie X, Bibliothèque
  - Table citoyenne Littoral Est – Soirée de remise des prix
  - CEVAP (Port)
  - Mémoire mobilité active
- 21.03.08 Laurentia – Rencontre du 16 mars
- 21.03.09 Vie communautaire
  - Conférence Santé-Urbanité-Ecoquartier.
  - Maizereve
- 21.03.10 Position Tramway
- 21.03.11 Rapport Annuel
- 21.03.12 Trésorerie
- 21.03.13 Varia
- 21.03.14 Levée de l'assemblée virtuelle

### **21.03.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Hénault souhaite la bienvenue à tous et note que Mme Deshaies présidera la rencontre de ce soir.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suite au remplacement du point 21.03.05 « Mot de la conseillère municipale », par « Sécurité routière », vu l'absence de Mme Hamelin à la rencontre.

### **21.03.02 ADOPTION ET SUIVIS DU PV DE FÉVRIER**

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Blanchette, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 9 février 2021.

#### Suivi du PV du 9 février

- Aucun suivi à faire.

### **21.03.03 V D Q : STRATÉGIE SUR L'AGRILE DU FRÊNE**

M. Christian Bélanger, conseiller environnement de la division de la foresterie urbaine et de l'horticulture et chargé de projet à la ville de Québec pour la gestion de l'agrile du frêne présente la stratégie de la Ville pour la gestion de l'agrile du frêne. Il indique que le but du programme est de réduire les impacts associés à l'agrile du frêne et assurer un remplacement des arbres coupés, et surtout d'assurer la sécurité des citoyens.

Questions des membres du CQM :

*La coupe d'arbres a des conséquences sur la santé des résidents. Est-ce qu'il ne serait pas possible de rapprocher les plantations pour avoir un remplacement plus élevé et augmenter la canopée?*

Le but du remplacement de l'arbre est de préserver l'emplacement et maintenir la canopée. On est effectivement limité par l'emplacement et les réseaux disponibles pour la densification de la canopée. La vision de la ville est d'augmenter les plantations pour augmenter la canopée, avec comme objectif une augmentation de 3 % d'ici 2025.

*Dans l'ensemble des méthodes de gestion disponibles, est-ce que la ville a considéré de limiter l'abattage des arbres autre que les frênes?*

Oui, c'est ce qui est fait actuellement. Tous les arbres sont évalués aux 5 ans, et l'abattage est fait pour assurer la sécurité des citoyens. On vise à abattre le moins d'arbres possible.

*Des arbres sont souvent abattus lors de nouveaux développements. Par exemple, quatre arbres matures et en santé ont été abattus sur un site de construction d'un nouveau bâtiment, dont un*

*arbre en limite de propriété qui n'empêchait pas la construction. Pourquoi la ville a-t-elle permis l'abattage de cet arbre?*

De façon générale, dans les cas de construction, la demande est évaluée selon la construction et les arbres présents.

Questions des citoyens :

*Est-ce qu'il y a une politique à la ville pour revaloriser les arbres coupés en mobilier urbain?*

Oui des projets sont en développement pour réutiliser le bois à d'autres usages, par exemple comme support à vélo.

#### **21.03.04 JARDINAGE ENTRE VOISIN (PRÉSENTATION)**

M. Fernand Dumont présente le projet de Beauport : Croque ton quartier. Le projet consiste à fournir aux gens intéressés un bac à laisser en bordure de rue pour y aménager un potager. Les aliments produits par le potager sont ensuite laissés en libre usage à la population.

Les membres du CQM indiquent que ça prendrait une mobilisation citoyenne pour démarrer le projet, avec un petit groupe pour gérer le tout. Le CQM pourrait appuyer le projet et supporter à l'aide d'un budget initiative.

Mme Duhaime se porte volontaire pour démarrer le projet.

#### **21.03.05 SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Le projet déposé à la ville a été accepté. Un budget de 3 000 \$ a été obtenu pour lancer le projet, lequel sera mis de l'avant à l'aide de l'organisme Transport Viable. Le tout devra être complété d'ici la fin août. Ce projet pourra servir entre autre à mieux connaître le quartier et les enjeux de sécurité.

#### **21.03.06 PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS**

M. Philippe Drouin s'informe au sujet du Plaidoyer du Littoral-Est et de la table citoyenne. La table citoyenne a été mise en place par le CQM mais agit maintenant de manière autonome, avec participation du CQM. Les citoyens participants se rencontrent une fois par mois, la prochaine rencontre est prévue le 29 mars. Pour plus d'information, consulter la page facebook pour le littoral citoyen ou celle de la table citoyenne, ainsi que la page web pour laurentia. Tous sont bienvenus à participer aux rencontres.

Mme Mélanie Lévesque, ancienne administratrice au CQM et représentante du CQ au comité vigilance des activités portuaires (CVAP). Elle souhaite s'informer si sa participation comme représentante du CQM au CVAP convient ou si quelqu'un du CQ souhaite prendre sa place. La

participation citoyenne est très appréciée par les membres du CQM, qui encourage tous ceux qui souhaitent s'impliquer.

Mme Lévesque mentionne également une problématique de sécurité routière sur la rue Champfleury près de l'école Jeunes-du-Monde. Une plainte a été déposée à la ville, mais aucun suivi n'a été fait. Il est mentionné que le sondage sur la sécurité routière veut justement se concentrer sur les corridors scolaires. M. Leclerc en profite pour présenter les résultats de l'enquête sur l'accès aux transports viables, et plusieurs problématiques ont été soulevées près des écoles, dont l'école Jeunes-du-Monde.

### **21.03.07 TOUR DES COMITÉS**

#### 1. Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Aucun élément nouveau.

#### 2. Comité tripartite AIM

Aucun élément nouveau.

#### 3. Comité de vigilance de l'incinérateur et PMO du PMGMR

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) lance une commission d'enquête sur la gestion à long terme des déchets ultimes. Le Conseil de quartier Maizerets souhaite participer au processus de BAPE demandé par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoît Charette visant à établir l'état des lieux actuel de la gestion des déchets, et ce qui nous attend dans les 20 prochaines années. Pour ce faire, le CQM souhaite soumettre l'idée d'étudier la faisabilité et les avantages d'établir des centres de tri avant incinération ou enfouissement, ainsi que des propositions visant l'amélioration des processus d'incinération.

#### **Résolution CA-21-03**

CONSIDÉRANT QU' « il apparaît nécessaire d'effectuer une réflexion approfondie sur la disposition des résidus ultimes (1) sur l'ensemble du territoire québécois. Cette réflexion devra tenir compte des réalités évoquées précédemment, des rôles et responsabilités des acteurs impliqués tout en s'inspirant des meilleures pratiques mondiales. Les résultats de cette démarche permettront au gouvernement de développer une vision à long terme sur la disposition des résidus ultimes intégrant le respect de l'environnement ainsi que la santé et la qualité de vie de la population » (BENOIT CHARETTE, Québec, le 16 décembre 2020);

CONSIDÉRANT QU'un des mandats alloués à la commission est « d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes ainsi que les technologies et mécanismes innovants notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie ou des matières tout en

favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre » (lettre du 16 décembre 2020);

CONSIDÉRANT QUE le CQ de Maizerets a déjà pris comme position qu'une réduction du volume de l'incinération amène pour notre quartier une réduction de la pollution atmosphérique et des problématiques qui y sont associées;

CONSIDÉRANT QUE le CQ de Maizerets a déjà proposé une solution alternative à l'incinération et/ou à l'enfouissement par la mise en place de centres de tri avant incinération et que selon les informations dont nous disposons une technologie européenne prétend à une capacité d'extraction de 90% des ressources actuellement incinérées;

CONSIDÉRANT QUE selon le CQM, cette approche :

- empêcherait la destruction d'un volume significatif de ressources non renouvelables et irremplaçables ayant une valeur écologique et économique et ces ressources seraient revalorisées;
- empêcherait l'incinération de produits reconnus dangereux et à risque pour la santé humaine, produits qui malgré leur volume plus réduit sont potentiellement sources importantes d'émissions polluantes;
- éviterait l'encombrement par des matériaux incombustibles affectant les rendements de l'incinérateur;
- réduirait les émissions de GES;
- réduirait dans notre quartier le volume de camionnage, une des sources déjà reconnue comme ayant un impact majeur sur la santé des résidents;
- réduirait le cumul d'impacts dans un milieu fragilisé où les inégalités de santé, sociales et environnementales sont connues et reconnues;
- respecterait mieux le principe d'équité environnementale par un meilleur partage des efforts et des responsabilités environnementales;
- serait un projet écologiquement plus responsable et novateur permettant à notre communauté de s'afficher à titre de leader dans la recherche de solutions holistiques face aux problématiques climatiques et naturelles;
- valoriserait, permettrait une meilleure acceptabilité sociale et faciliterait d'autant la réalisation des projets actuellement proposés par la Ville, de méthanisation et de vente de vapeur excédentaire;

CONSIDÉRANT QUE bien que nous reconnaissons qu'une partie des matières amenées à l'incinérateur soient des déchets, la prémisse de prétendre que la totalité de ce qui y est détruit par incinération sont des déchets et donc un problème technique à résoudre est tendancieuse;

CONSIDÉRANT QU'il nous faut développer une vision plus holistique et plus écologique, permettant d'identifier les meilleures solutions disponibles visant prioritairement la préservation de ressources pour les générations futures;

CONSIDÉRANT QU'il nous faut voir la gestion des matières résiduelles selon une approche du long terme et ce en reconnaissant les limites planétaires ainsi que les responsabilités qui nous incombent;

CONSIDÉRANT QUE le CQM souhaite, selon sa capacité, participer à la démarche de réflexion du BAPE afin de faire connaître les réflexions et le positionnement du conseil de quartier de Maizerets visant à amener un changement de paradigme afin que les matières résiduelles soient reconnues pour notre société comme un apport de ressources importantes à préserver, qu'il existe des solutions alternatives à l'incinération et qu'il faut optimiser les processus d'incinération pour des déchets ultimes<sup>1</sup> (tout déchet qui se trouve à la fin du cycle de tri, de récupération et de mise en valeur) afin de limiter les impacts de la technologie d'incinération sur l'atmosphère.

Sur proposition de M. Martial Van Neste, DUMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de déposer un mémoire à cet effet aux audiences, sur la base des considérants de cette proposition auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de demander de participer aux consultations dans le cadre de l'évaluation environnementale du BAPE et que M. Marcel Paré soit délégué à titre de porte-parole du CQ Maizerets.

*Adoptée à l'unanimité*

4. Comité cohabitation Port de Québec

Aucun élément nouveau.

5. Comité conseil « Mon environnement ma santé »

Aucun élément nouveau.

6. Comité cohabitation port communauté

Aucun élément nouveau.

7. Table concertation vélo

La table travaille à consolider les éléments pour le dépôt d'un mémoire pour les consultations de la Ville sur la mobilité active.

---

<sup>1</sup> « Défini comme suit dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et encadré par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles : le résidu ultime résulte du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques disponibles. » (lettre du 16 décembre 2020).

## 8. Plan directeur

### Projet des murales

Une proposition de projet a été déposée par l'organisme EXMURO. Un comité de suivi a été établi pour le projet. L'échéancier a été modifié pour s'échelonner jusqu'en 2022, ainsi la médiation culturelle commencerait à l'automne, et ça donnera plus de temps pour l'organisation.

### Projet Oasis Saint-Pie-X

Une courte rencontre a eu lieu avec les gens de l'évasion, ils ont développé un sondage pour évaluer les besoins en aménagement. Le sondage devrait être distribué aux résidents en avril.

### Projet de bibliothèque

Aucune nouvelle à rapporter.

## 9. Table citoyenne Littoral Est

La soirée de remise des prix a eu lieu le 22 février. Le plaidoyer pourra être enrichi des nouveaux critères développés par les projets des étudiants. La table souhaite organiser un second évènement axé sur l'accès au fleuve vers le début de l'été.

## 10. CVAP (Port)

Le port a analysé le mémoire que le CVAP avait déposé et a essayé de nous rassurer lors de notre rencontre avec eux, mais sans succès. Le comité n'est toujours pas d'accord pour supporter ce projet. Le défi pour la prochaine année sera d'être plus actif sur la page facebook et les réseaux sociaux.

## 11. Mémoire mobilité active

Sur proposition de Mme Andrée-Anne Verret, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU que le CQM déposera un mémoire sur la mobilité active dans le quartier Maizerets dans le cadre des consultations de la Ville de Québec sur le sujet.

### **21.03.08 LAURENTIA – RENCONTRE DU 16 MARS**

Une rencontre est prévue avec les dirigeants du Port de Québec le 16 mars à 19h. Une personne externe assurera l'animation de la rencontre. L'évènement a été annoncé sur facebook et publicisé pour assurer d'avoir un maximum de gens présents. Il est convenu qu'une invitation sera envoyée aux médias pour les informer de la tenue de cette rencontre.

Il est mentionné que le Conseil de Ville tiendra une rencontre lundi le 15 mars pour effectuer une demande de BAPE pour le projet Laurentia. Le CQM souhaite informer Mme Hamelin qu'il supporte cette demande.

## **21.03.09 VIE COMMUNAUTAIRE**

### Conférence Santé-Urbanité-Écoquartier

Mme Duhaime mentionne qu'une conférence sur l'aménagement des écoquartiers a été présentée à Laval et pourrait être intéressante pour notre quartier. Il est proposé que cette conférence pourrait être présentée lors de l'AGA et serait adaptée à notre réalité.

### MaizRêve

Il est proposé de relancer le comité pour essayer d'avoir un événement vers la fin août.

### Frigo Partage

Les démarches avancent bien. Une armoire serait également aménagée avec le réfrigérateur à côté du Centre Monseigneur Marcoux.

### Groupe d'Aînés

Une rencontre a eu lieu. Le groupe d'aînés pourrait donner du soutien pour le Frigo Partage. Plusieurs activités sont en développement. Une autre rencontre est prévue en Avril.

### Rendez-vous Limoilou

Pas d'autres nouvelles à ce sujet.

## **21.03.10 POSITION TRAMWAY**

M. Van Neste souhaite faire un bref retour sur l'entrevue donnée et la mise au point subséquente. Certaines personnes ont cru que le CQM était contre le tramway, ce qui n'est pas le cas. La mise au point a clarifié le tout.

## **21.03.11 RAPPORT ANNUEL**

Le rapport annuel est en rédaction, les membres du CQM se donnent jusqu'au 20 mars pour finaliser le tout. Le rapport sera adopté lors d'une assemblée spéciale le 13 avril, juste avant l'AGA.

## **21.03.12 TRÉSORERIE**

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU de payer 270 \$ à Mme Claude Morissette pour les frais de secrétariat.

M. Blanchette questionne à savoir si le CQM souhaite maintenir le paiement auprès de MonLimoilou pour la publicité. Ce point sera rediscuté lors d'une prochaine rencontre.

**21.03.13      VARIA**

La Ville tient actuellement des consultations le développement durable. La période de consultation se termine le 9 avril.

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST RÉSOLU de déposer le Plaidoyer Littoral-Est préparé par le CQM comme contribution aux consultations de la Ville.

**21.03.14      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE**

Sur proposition de M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

22h15

---

Joséphine Hénault